

154 – REMBOURSEMENT RÉSERVATION SALLE ÉLYSIUM

Madame le Maire informe le conseil municipal que Madame Élodie CARUANA avait réservé la salle Élysium à la date du 17 mars 2017, et s'était acquittée de la somme de 70 € correspondant au montant de la location.

Madame CARUANA a, pour des raisons familiales, annulé cette réservation.

En conséquence, Madame le Maire propose de rembourser la somme de 70 € à Madame CARUANA.